



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal, Réglementation et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 17 octobre 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande de révision de la décision de l'AQCIE et du CIFQ de la décision D-2022-061 rectifiée par la décision D-2022-079

Dossier Régie R-4195-2022

Demande de révision partielle de la décision D-2022-061 (RNCREQ)

Dossier Régie R-4196-2022

Demande de révision partielle de la décision D-2022-061 (ROÉÉ)

Dossier Régie R-4197-2022

Décision du dossier R-4169-2021 Phase

Notre dossier : 312-00999

Chère consœur,

Par la présente, Énergir et Hydro-Québec déposent leur argumentation écrite dans le cadre des dossiers mentionnés en objet. Il est à noter que des hyperliens ont été fournis pour l'ensemble des décisions et des pièces soumises, avec références aux passages pertinents.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mj

c.c. Me Joëlle Cardinal, procureure pour Hydro-Québec

Me Sylvain Lanoix, procureur pour l'AQCIE-CIFQ

Me Franklin Gertler, procureur pour le ROÉÉ

Me Jocelyn Ouellette, procureur pour le RNCREQ

p.j.